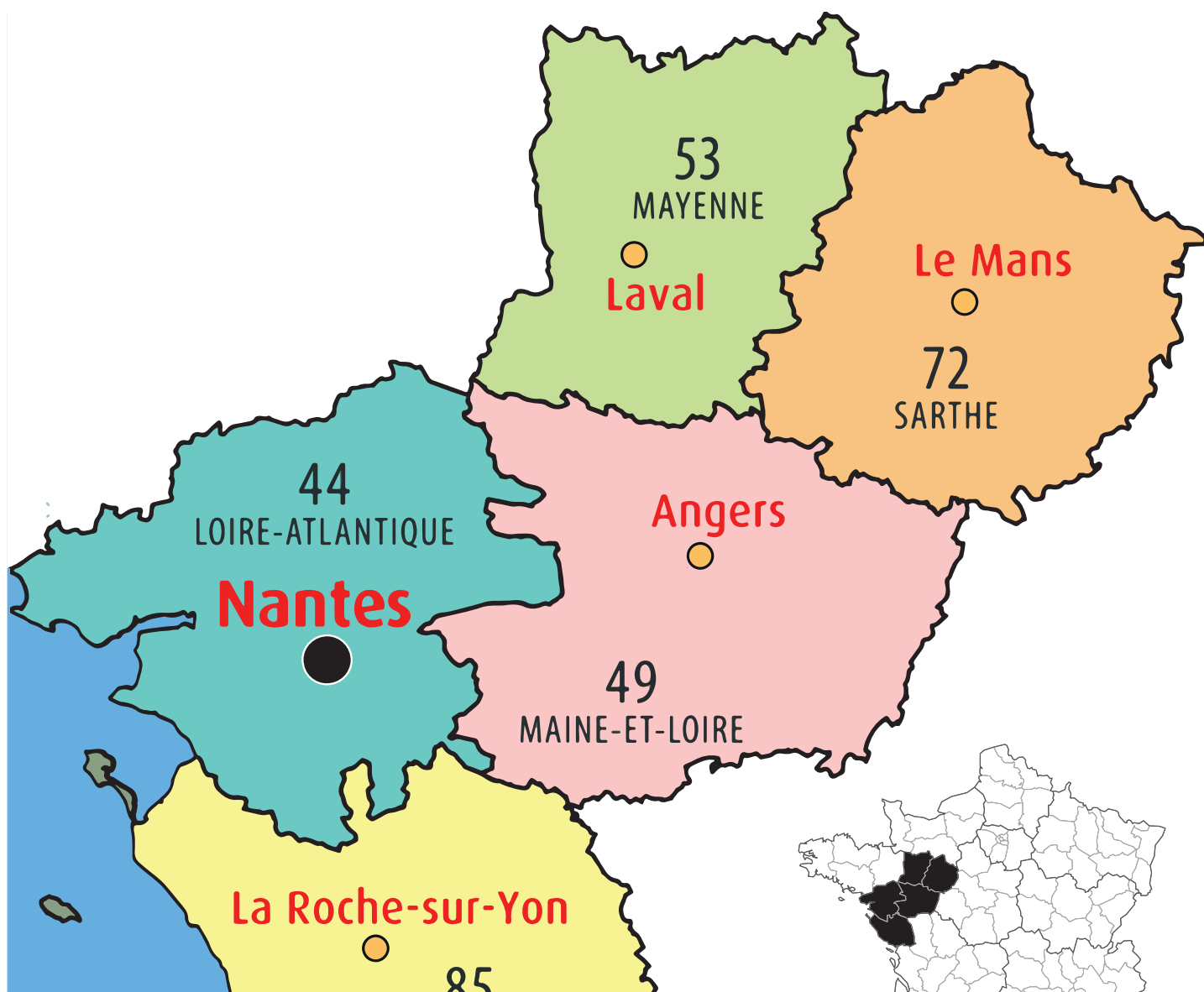


Pays de la Loire

la
cgt

« Bien travailler, bien vivre
à tous les âges de la vie,
partout en Pays de la Loire »



PAYS DE LA LOIRE
BULLETIN
Comité Régional

N° 89 – Juin 2018

SOMMAIRE

Édito	2
Bien travailler, bien vivre à tous les âges de la vie, partout en Pays de la Loire	3/4
Collectif emploi/formation	5
UIT Pays de la Loire	6
Collectif santé/protection sociale	7
Le CESER	8/9
Projets industriels	10
Evolution des structures	11
C'est quoi le SRADDET	12
Pour un Comité Régional au service du renforcement de la CGT	13/14
Qualité vie syndicale	15/16

Comité régional

N° 89 - Juin 2018



CR CGT des Pays de la Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 03 21

Email : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr
<http://cgt-paysdelaloire.org>

Prix : 0,15 €

Directrice de publication :
Francine DESNOS

Conception et impression :
Imprimerie CGT - Nantes 44

Routage : Indus MD

ÉDITO

Débattre, proposer et décider, contester, mobiliser et gagner ensemble.

Face aux réformes et lois mises en œuvre par le Gouvernement, les luttes s'organisent dans différents secteurs professionnels, sur de nombreux lieux de travail. Certes, elles portent sur des revendications différentes en fonction des réalités et attentes des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des retraité-e-s. Différentes mais, en même temps, liées en partie par les mêmes causes : l'austérité à tous les niveaux, les attaques contre les droits collectifs du travail, la mise en concurrence dans le monde du travail et entre les territoires, la fermeture de services publics, des restructurations au bénéfice des actionnaires... En résumé, l'organisation d'une société répondant aux seules exigences du capital et des plus riches.

Face aux tentatives d'oppositions des différentes catégories du monde du travail entre elles, de clivages générationnels organisés par le Gouvernement, notre responsabilité syndicale est de montrer la cohérence des attaques gouvernementales et patronales. Notre syndicalisme de conquêtes sociales prend tout son sens dans l'accompagnement, l'organisation et le développement des luttes. Les faire converger vers un mouvement social massif et durable pesant sur les choix politiques, économiques, sociaux et environnementaux, gagner sur les revendications locales, sectorielles, nationales reste notre objectif. Les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les retraité-e-s, les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas idiot-e-s. Ils et elles ont bien compris que les richesses existent et que, sous-jacent les politiques libérales à l'œuvre, c'est la question de leur répartition qui est le point d'affrontement en matière de choix de société.

50 ans après mai 1968, plusieurs initiatives sont organisées sur la région. Elles permettront de porter un regard renouvelé sur ce grand mouvement social, non pas avec la nostalgie d'une époque qui avec le temps pourrait apparaître comme idyllique mais parce qu'il est intéressant d'interroger l'histoire pour comprendre le présent et construire l'avenir. Le mouvement de mai 68 ne s'est pas construit en quelques semaines. Il puise sa réussite dans de nombreux mois de luttes. Dès 1966, le ton était donné par la CGT par des appels à des luttes interprofessionnelles dans un cadre unitaire. Ce sont des milliers de femmes et d'hommes, à partir de leurs conditions de travail, de leurs réalités du quotidien qui se sont mobilisé-e-s pour imposer leurs exigences. Entre 1963 et 1968, il y a eu des millions de journées de grève. Le mouvement étudiant en fut le détonateur. Comme l'écrivait Georges SEGUY dans Le mai de la CGT « Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres, a-t-on dit. L'image est assez juste. Mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre, sinon l'étincelle se serait perdue dans le vide ».

C'est dans le contexte de bouillonnements sociaux de ce printemps 2018 que se prépare la Conférence Régionale qui aura lieu du 8 au 10 octobre à Longeville sur Mer avec l'objectif de réunir 150 délégué-e-s issu-e-s des 5 départements et des différents secteurs professionnels présents en Pays de la Loire.

Débattre, proposer, organiser le mouvement social, élever le rapport de forces, gagner ensemble sur nos revendications tout en prenant le temps de parler de notre organisation, de préparer la Conférence Régionale, c'est le sens de notre plan de travail pour les semaines à venir. Il nous faut l'articuler avec les journées d'actions auxquelles la CGT appelle les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les retraité-e-s à participer massivement. Dans le dossier spécial « 1968-2018, comprendre pour agir » de la NVO d'avril 2018, Gilbert GARREL, Directeur de l'Institut d'Histoire Sociale CGT nous rappelle que « la bataille se travaille dans la durée, que ce qui se sème n'est jamais vain et, qu'à force, ça peut payer ». Comptons sur le monde du travail, les jeunes, les retraité-e-s pour écrire une nouvelle page victorieuse du mouvement social.

Francine DESNOS

BIEN TRAVAILLER, BIEN VIVRE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, PARTOUT EN PAYS DE LA LOIRE



Vous avez entre les mains le 1^{er} document préparatoire à la Conférence Régionale qui aura lieu du 8 au 10 octobre 2018 à Longeville sur Mer en Vendée. Il donne la vision et les interrogations des membres du Bureau Régional sur quelques domaines d'activité du Comité Régional.

Un second document donnera des perspectives de travail pour la CGT en Pays de la Loire qui seront débattues lors de la Conférence Régionale. Il sera diffusé en septembre.

Pour rappel, la Conférence Régionale a lieu tous les 3 ans. Elle réunit les membres des Commissions Exécutives des UD, les référent-e-s professionnel-le-s, les mandaté-e-s régionaux-ales. Elle a pour objectif de fixer, pour le Comité Régional, les orientations et axes de travail sur :

- ➔ toutes les questions d'intérêt régional permettant de contribuer à la bataille des idées et à l'organisation de l'action revendicative ;
- ➔ les questions de vie syndicale ;
- ➔ la mise en œuvre d'un travail croisé professions/territoires, un travail croisé territoire/territoires au regard du caractère interpro et multisectoriel de nombreux dossiers.

Elle se prépare dans un contexte d'attaques contre le monde du travail dans la continuité des politiques menées par les précédents Gouvernements. Le coût du travail reste la variable intangible des choix politiques, économiques et sociaux. De la Loi Travail XXL à la protection sociale, que ce soit sur l'apprentissage, la formation professionnelle, l'assurance chômage, la retraite, cap 2022 pour les services publics, la réforme ferroviaire..., tous les sujets abordés par le Gouvernement répondent aux mêmes logiques : abaisser le coût du travail ; briser les solidarités ; remettre en cause des droits et garanties collectifs ; mettre en œuvre des politiques d'austérité à tous les niveaux sauf pour les plus riches ; organiser

la mise en concurrence des territoires et leurs populations.

Les réformes successives décidées par les majorités gouvernementales depuis plusieurs années modifient profondément la vie des populations. Qu'ils ou qu'elles soient salarié-e-s, jeunes, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi, leur quotidien au travail et hors travail est bousculé par ces choix politiques et économiques.

Quelle activité CGT en Pays de la Loire pour lutter contre ces attaques, donner des perspectives de progrès social à toutes ces catégories ?

La CGT a inscrit dans ses documents d'orientation le droit au développement humain durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Quelle traduction de cette orientation dans l'activité de la CGT en Pays de la Loire ? Comment articuler luttes défensives face aux attaques immédiates auxquelles nous sommes confronté-e-s et démarche offensive pour rompre avec les politiques actuelles et gagner sur nos revendications ?

Le Bureau Régional a identifié quelques enjeux sur lesquels le Comité Régional doit travailler :

- ➔ La mise en œuvre d'un travail interprofessionnel ou multisectoriel de nombreux dossiers
 - industrie/services publics/développement économique/formation/emploi,
 - questions environnementales/recherche/transports/logement/énergie/emplois,
 - recherche/enseignements supérieurs/mutations technologiques/emplois,
 - évolutions démographiques/réponses aux besoins/emplois...

BIEN TRAVAILLER, BIEN VIVRE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, PARTOUT EN PAYS DE LA LOIRE

- ➔ L'appropriation des mutations, évolutions, transitions...
- ➔ L'élaboration de projets CGT revendicatifs et syndicaux pour répondre aux besoins des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des retraité-e-s, des populations. Projets qui permettent de répondre aux enjeux posés dans et hors travail. Projets qui prennent en compte l'évolution démographique sur notre région.
- ➔ Les questions des droits et moyens syndicaux.
- ➔ Les enjeux de démocratie.
- ➔ La qualité de vie syndicale.

Il s'agit d'affirmer, sur notre territoire, une ambition revendicative de transformation sociale en gagnant la présence de services publics de qualité et de proximité, une reconquête industrielle, des infrastructures, des modes de transport, un développement du numérique, des logements de qualité partout sur le territoire... La formation initiale, la formation professionnelle tout au long de la vie, le développement de l'emploi de qualité et pérenne trouvent toute leur place dans cette ambition.

Notre conférence s'inscrit, bien évidemment, dans la mise en œuvre des décisions du 51^{ème} Congrès Confédéral et la préparation du 52^{ème} avec, notamment, le sujet de notre structuration territoriale comme nous y invite la résolution n°1 du dernier Congrès Confédéral : « faire aboutir la réflexion sur l'évolution statutaire des Comités Régionaux au 52^{ème} et doter en moyens syndicaux les structures interprofessionnelles et, particulièrement les Unions Locales et les Unions Départementales, indispensables pour développer la construction des luttes et le renforcement de la CGT ».

Quelques éléments de ce débat : qui fait quoi dans la CGT et comment pour être utile au salariat, à notre objectif de transformation sociale par de nouvelles conquêtes sociales aujourd'hui et pour les générations futures ? Quelle implication des Fédérations dans l'activité du Comité Régional ? Peut-on définir « des chefs de file CGT » par activité revendicative et syndicale, par projet de territoires ? Quelles solidarités dans la CGT ? Quels outils pour mettre en œuvre nos décisions ? Comment travailler la qualité de vie syndicale à tous les niveaux de la CGT ? Quelles utilisations des droits et moyens syndicaux existants ; comment en conquérir de nouveaux ? Quelles interventions CGT dans les lieux de décisions politiques et économiques qui évoluent notamment dans le cadre des réformes territoriales et institutionnelles ?...

Notre Conférence Régionale doit être un moment privilégié de débats sur toutes ces questions et mettre en mouvement toute la CGT des Pays de la Loire vers les mêmes priorités : renforcement de notre organisation ; élévation du rapport des forces ; organiser les débats d'idées ; élaborer des revendications avec le monde du travail au plus près des réalités ; faire connaître nos propositions sur les lieux de travail et dans toutes les instances de dialogue social et lieux de décisions ; valoriser ce qui est réalisé.

Francine DESNOS

Secrétaire Générale du Comité
Régional CGT Pays de la Loire



COLLECTIF EMPLOI/FORMATION



Lors de la dernière Conférence Régionale, nous avons acté la continuité des collectifs dont celui de l'Emploi/Travail/Formation.

En vue de la préparation de la prochaine Conférence Régionale, il convient de faire un point d'étape sur ce qui a été réalisé et sur nos difficultés.

Le collectif a pour objectif de mettre en adéquation les revendications que l'on porte dans les entreprises, auprès des salarié-e-s et faire le lien avec nos mandaté-e-s siégeant dans les différentes instances (COPAREF, CREFOP, Commissions du CREFOP, FONGECIF, etc.).

Ce collectif a aussi pour but d'aider à décrypter les différentes dispositions en matière de formation professionnelle. C'est dans cette optique que le collectif a produit une note sur le Compte Personnel de Formation.

La nouvelle réforme de la formation professionnelle initiée par le Gouvernement va nécessiter de nouveau un décryptage des nouvelles dispositions.

Nous sommes confronté-e-s à de véritables défis et enjeux au regard de la situation de l'emploi avec toutes les questions que cela implique.

➔ **Quelle perspective sur les emplois de demain ?** Cela a été l'objet d'une réflexion du collectif sur : c'est quoi les emplois de demain, les nouveaux métiers et/ou l'adaptation des compétences via de la formation pour suivre l'évolution, au service de qui et pourquoi ?

En définitive, quelle définition donnons-nous à l'emploi, sa finalité, son contenu ?

Nous avons projeté de réunir les camarades de différentes entreprises qui sont ou seront concerné-e-s sur des évolutions de métiers liées à la numérisation et/ou en lien avec la pyramide des âges.

A ce jour, nous n'avons malheureusement pas été en capacité de le réaliser ; pour autant, il nous faut persévérer afin de pouvoir réussir cette initiative dans les mois à venir.

➔ **Quelle mise en œuvre des chantiers emplois compétences** via le dispositif GPECQ dans nos entreprises et ce, partant de la pyramide des âges, mais aussi comment prenons-nous toute notre place dans l'élaboration des plans formations que l'on laisse trop souvent dans les mains des Directions d'entreprises ?

L'anticipation sur ce sujet nous permet de précéder l'évènement et non pas courir après l'évènement.

Le collectif s'est réuni 5 fois avec de grosses difficultés de présence, voire absence de certains secteurs.

Concernant les mandaté-e-s, nous avons besoin de connaître les camarades siégeant dans les différentes CPERFP des professions ainsi que dans les OPCA, afin de mettre en cohérence toutes nos expressions envers les institutions et le patronat.

Là encore, il est très difficile d'obtenir les infos des Fédérations sur les désignations qui sont de leur ressort.

Notre objectif de transformation sociale nécessite une réelle prise en compte des enjeux de formation professionnelle visant à changer le travail, favoriser la sécurisation des parcours professionnels de chaque salarié-e, en ne déconnectant pas la question des 32h et la revendication socle de la CGT qu'est le Nouveau Statut du Travail Salarié.

Odile COQUEREAU





Depuis des années, l'UIT Pays de la Loire et ses Fédérations constituantes en lien avec d'autres secteurs (Energie-Industrie... Confédération) agissent pour d'autres choix politiques en matière de transport et d'infrastructure, posant les questions de multimodalités et de complémentarités entre modes, de maîtrise publique, de service public, du coût réel du transport et financé par qui ?

Le croisement des Fédérations concernées doit permettre la mise en place d'une véritable politique des transports dans notre pays, notre région.

Notre Bureau fonctionne à raison de trois réunions par an. Cela a permis d'avoir plusieurs initiatives sur la région des Pays de la Loire.

Depuis, deux Conférences UIT Régionales Pays de la Loire se sont tenues avec une trentaine de participant-e-s chacun, l'enjeu étant que les 5 Fédérations qui composent l'UIT, mais également les UD et les UL, prennent en compte l'utilité de l'outil UIT au travers d'un espace de réflexion sur les positions CGT liées aux transports sur le territoire. Cela nous a permis sur la Loire-Atlantique de travailler en commun UD, UL, UIT et FD Transports sur le dossier de l'Aéroport de Notre-Dame-Des-Landes.

L'UIT permet aussi de croiser des dossiers avec les militants CGT désignés dans la Commission 4 (Infrastructures et Transports) du CESER Pays de la Loire.

Dernièrement, ils nous ont sollicité-e-s pour une contribution sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Après une réunion rassemblant les 5 FD des Transports, nous avons élaboré une plateforme revendicative commune CGT. Le plan de travail proposé par le Comité Régional pour l'élaboration d'un SRADDET CGT en créant des groupes de travail dans les 5 UD doit nous permettre d'enrichir notre plateforme, au plus près de nos syndiqué-e-s, des salarié-e-s.

Nous avons travaillé également avec L'UIT Bretagne et les cheminot-e-s sur les nouvelles liaisons SNCF Bretagne/Pays de la Loire. Notre

contribution a été envoyée aux élu-e-s et Président-e-s des deux régions.

Nous avons également participé aux différents ateliers proposés par la Région Pays de la Loire concernant l'Assemblée Régionale Mer et Littoral. Là encore, nous déposerons prochainement avec nous l'espérons la contribution du syndicat des marins, une expression CGT en nous appuyant sur les propositions CGT pour la Stratégie Nationale Mer et Littoral.

Pour aider nos syndiqué-e-s à comprendre les enjeux stratégiques et politiques des transports, nous avons mis en place deux formations ISSTO, l'une sur les transports de voyageurs et la multimodalité et l'autre sur le report modal du transport de marchandises en régions Bretagne/Pays de la Loire.

Cela dit, nous devons nous interroger sur notre fonctionnement et, plus particulièrement sur l'élargissement du Bureau. Depuis quelques années, nous fonctionnons à trois ou quatre membres alors que nous avons décidé, lors de la dernière Conférence Régionale UIT, d'élargir le Bureau à deux camarades par département. Nous souhaiterions également que nos syndiqué-e-s des différentes Fédération constituantes de l'UIT, investissent les différents Conseils de Développement pour nous permettre d'avoir une expression CGT dans ces lieux de concertation où les questions de transport de voyageurs ou de marchandises y sont abordées.

Il nous semble indispensable qu'à minima, chaque membre des CEF des Fédérations composant l'UIT soit membre d'une UIT dans sa région ou bien s'engage à en désigner un. Sans cette implication des Fédérations, notre avis restera celui d'une minorité sur des sujets concernant une majorité de salarié-e-s et citoyen-ne-s.

Xavier DUPEYROUX
UIT Pays de la Loire



COLLECTIF SANTÉ/PROTECTION SOCIALE



Lors de la dernière Conférence Régionale de 2015, le collectif Santé/Protection Sociale a été reconduit.

Un projet régional CGT sur le vieillissement en Pays de la Loire fut proposé et plébiscité par le Bureau Régional.

Ce projet devait se travailler avec des camarades actif-ive-s et retraité-e-s mis-e-s à disposition par les UD pour établir un état des lieux par bassin d'emploi et d'habitation, par catégorie sociale, par type de logement. Ce travail avait été ébauché.

À la suite des différents mouvements de grèves et de manifestations début 2017, plusieurs de nos réunions n'ont pu aboutir. Nos dates fixées ont été percutées par les mouvements et les camarades du collectif n'ont pas continué le travail sur l'organisation de colloques, sur l'élaboration d'un cahier revendicatif CGT accompagné de propositions CGT.

Fin 2016, nous avons également la mise en place des Conseil Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) dans nos départements en supprimant les CODERPA. Plusieurs réunions se sont tenues afin d'avoir des camarades dans les deux formations :

➡ Formation spécialisée Personnes Handicapées.

➡ Formation spécialisée Personnes âgées.

Après plusieurs réunions avec les Unions Syndicales de Retraité-e-s, nous avons pu déposer nos listes et travailler sur les Conférences des Financeurs afin d'exiger que les organisations syndicales puissent siéger dans celles-ci. Fin de non-recevoir.

L'installation des CDCA s'est déroulée fin 2017.

Un travail s'est engagé fin 2017 sur le renouvellement de nos Conseiller-e-s ou Administrateur-ric-e-s des Caisses de Sécurité Sociale. Une formation à l'initiative



du Comité Régional a eu lieu en février 2018 où une vingtaine de camarades se sont formé-e-s aux différents mandats.

Renouvellements aussi à l'ARACT et au CROCT, lieux de débats sur les conditions de travail.

S'engage en ce début d'année 2018 le renouvellement des camarades dans les Comités Techniques Régionaux (CTR). Celui-ci doit intervenir en juin 2018. Plusieurs postes sont à pourvoir dans les différents CTR.

Une fois les désignations faites, une formation sera à proposer avant la prise du mandat.

Dans les perspectives du prochain mandat, nous devons travailler à plus de rencontres entre les camarades qui siègent dans les différentes instances afin de croiser nos données et de porter dans tous ces lieux les revendications de la CGT.

Le Plan Régional de Santé 2018/2022 (PRS), le Plan Régional de Santé au Travail 3 (PRST III) ainsi que le Plan d'Accompagnement à la Transformation des EHPAD (PACT EHPAD) constituent autant de lieux où nous devons avoir des camarades sensibles aux questions de santé et porteurs des revendications CGT.

Géraldine FOREAU





Peux-tu en quelques mots présenter le rôle du CESER et préciser l'importance de ta participation au Bureau Régional au titre de ta responsabilité d'animateur du groupe CGT au CESER ? Quels ont été les faits marquants du dernier mandat ? Quelles sont tes attentes pour l'activité CGT au sein du CESER ?

Le CESER (Conseil Economique Social Environnemental Régional), seconde Chambre de la région est l'Assemblée Consultative de la Région représentant la « société civile organisée ». Il réalise des diagnostics, des analyses prospectives et avance des préconisations dans l'intérêt du développement régional. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques.

Ses 120 membres, nommé-e-s en général pour 6 ans, sont réparti-e-s en 4 collèges représentant :

- ➔ Les syndicats de salarié-e-s : 38 membres réparti-e-s entre OS en fonction de leur représentativité public/privé au niveau régional.
- ➔ Les organisations patronales : 38 membres.
- ➔ Des organismes (universités, logement social, ...) ou associations diverses, notamment environnementales : 38 membres.
- ➔ Des personnalités qualifiées : 6 membres nommé-e-s par la Préfète.

9 camarades issu-e-s de l'ensemble du territoire régional et des secteurs professionnels public et privé portent donc la voix de la CGT. De manière historique, la CGT détient la Présidence de la Commission chargée des transports et de l'énergie. C'est ainsi qu'au début 2018, j'ai eu l'honneur de reprendre le flambeau porté précédemment par

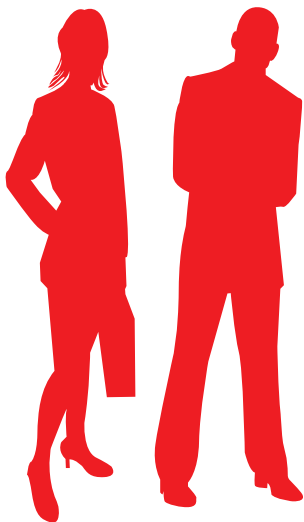
Luc SERRANO, Christian DUBOT, Yves CALIPPE, ...

Nous regrettons de ne pas pouvoir mieux travailler avec les autres organisations syndicales. C'est ainsi que, jusqu'à présent, chaque fois qu'un Président de l'Assemblée a été élu, il a été membre du patronat (Medef, CCI) et a été soutenu par une partie des syndicats (pas la CGT !) malgré des candidatures alternatives.

Au vu des missions du CESER, réaffirmées par la loi NOTRe de 2015, la participation de la CGT est essentielle pour faire valoir l'intérêt des salarié-e-s. Nous travaillons dans l'ensemble des 7 Commissions, sur des sujets aussi divers que les finances, la santé, le développement économique, les transports, l'énergie, l'environnement, la formation, la culture, ... Nous arrivons généralement à faire infléchir les avis du CESER qui, sans nous, ne porteraient que la voix du patronat et des organisations syndicales d'accompagnement ... Ainsi, lors du dernier mandat, nous avons travaillé par exemple sur l'économie des transports collectifs, l'économie du vieillissement, l'impact des changements climatiques... en gardant toujours un regard axé sur les problématiques régionales du point de vue social pour ce qui concerne la CGT.

Nous intervenons en session sur tous les sujets travaillés dans l'Assemblée et produisons des « lettres du groupe » publiées sur le site du Comité Régional, pour faire partager notre travail à l'ensemble des camarades de notre organisation.

En tant qu'animateur du groupe, je participe au Bureau du Comité Régional. Cette participation permet un échange d'informations entre le groupe CGT au CESER et les camarades représentant les UD ou animant les collectifs. Les mandaté-e-s au CESER ne sont pas,



pour ce qui concerne la CGT, des « électrons libres » mais bien les porteurs et porteuses de la voix du Comité Régional qui est notre « boussole ». J'essaie aussi de faire bénéficier à l'organisation des informations que nous pouvons collecter dans l'exercice de notre mandat.

L'avis du Comité Régional est essentiel sur des sujets pouvant faire l'objet de débats dans notre organisation. L'un des exemples les plus significatifs, lors du dernier mandat du CESER, était peut-être celui du projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame-Des-Landes. Nous avons participé aux journées d'étude organisées par le Comité Régional et, lorsque ce dernier a adopté sa position, nous l'avons relayée au CESER.

Pour l'avenir, il me semble nécessaire d'approfondir encore notre travail avec les UD et l'ensemble des collectifs, pour améliorer notre réactivité sur les sujets dont nous sommes saisi-e-s au

CESER. Il arrive souvent que nous ayons à nous prononcer sur des thématiques sans que notre organisation n'ait eu le temps d'élaborer pour nous un mandat clair. Je prends part au Bureau de l'UIT avec d'autres camarades du groupe. J'ai eu l'occasion, ces derniers mois, de participer à des réunions dans chacune des UD, dans le cadre du lancement de nos travaux sur un « SRADDET CGT » ; je pense que cette initiative devra être renouvelée.

Yvic KERGROAC'H
Co-animateur du groupe
CGT au CESER



PROJETS INDUSTRIELS

2 projets industriels sont travaillés sur le 44.
Peux-tu nous en dire quelques mots ?



Effectivement, les camarades des syndicats CGT de la centrale EDF de Cordemais, d'une part, et de la SIDES (constructeur de véhicules incendie à Saint-Nazaire), d'autre part, faisant tous deux face à un avenir incertain de leur entreprise ont décidé de passer à l'offensive pour sauvegarder et développer leur outil industriel.

Chaque syndicat est parti d'un état des lieux précis de la situation actuelle et a élaboré des pistes sérieuses d'investissements, de process, de complémentarité avec d'autres entreprises... aboutissant à des projets viables économiquement et socialement.

La centrale thermique de Cordemais a été condamnée par le Gouvernement français à une fermeture pure et simple avant 2022, ceci

dans le cadre d'une opération de communication politique sur la réduction des émissions de CO2. Tout en soulignant la marginalité de la part des rejets CO2 de la centrale dans l'ensemble des émetteurs (transport routier notamment), nos camarades ont bâti un projet réduisant la part du charbon en le remplaçant par de la biomasse et intégrant une filière de captation du CO2 à la sortie des cheminées avec revalorisation dans les huiles mécaniques. Ils ont, pour cela, fait le choix de travailler finement avec l'ensemble des syndicats CGT du territoire qui pouvaient être impactés par ce projet : le grand port maritime, la raffinerie de Donges, les collectivités gérant les déchets verts, etc. Une fois le projet finalisé, il a été porté devant tous les acteurs économiques et politiques (patronat de la centrale, Gouvernement, Députés, Maires...) et largement diffusé à la population. Mais malheureusement,

malgré une reconnaissance assez unanime du projet, le Gouvernement semble, une nouvelle fois, prostré dans une posture dogmatique qui nécessitera que les salariés et la population construisent le rapport de forces nécessaire à la sauvegarde de la centrale.

Voir le projet sur :

<http://lacgt44.fr/spip.php?article1352&lang=fr>

La SIDES, en situation de fragilité économique,

aurait pu fermer en 2018. Face à ce gâchis

économique et social et face au risque de voir disparaître une entreprise répondant à des besoins de services publics (pompiers notamment), nos camarades ont réalisé un état des lieux précis de la situation de la filière incendie française. Il s'est révélé que plusieurs entreprises étaient en difficulté et que la France pourrait, à terme, ne plus être en mesure de construire des véhicules pourtant largement financés par les collectivités territoriales, et donc, par les contribuables. Un projet a été élaboré, intégrant les syndicats CGT des fabricants de véhicules de secours dans différents départements, mais aussi les fournisseurs de produits incendie (extincteurs, échelles grande hauteur...) et les SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours). Ainsi, une filière française a été développée, partant de la réponse en besoins de véhicules, de leur fabrication jusqu'au service après-vente. Un travail vis-à-vis des acteurs économiques et politiques a ensuite été engagé, localement comme nationalement. Ce projet, jugé très pertinent, a très clairement permis de sauver la SIDES mais aussi de poser les bases du développement de la filière. Le combat se poursuit.

Voir : <http://lacgt44.fr/spip.php?article1704&lang=fr>

Quels enseignements peux-tu tirer de ces deux projets ?

D'abord, ils montrent à quel point les salariés (et la CGT) connaissent parfaitement leur métier et son contexte et sont en mesure de développer des perspectives crédibles répondant aux besoins des salariés et à l'intérêt général.

Ensuite, je remarque avec satisfaction que, lorsque les syndicats CGT de différents secteurs travaillent ensemble, en cumulant leurs expertises et leurs propositions, de formidables projets peuvent prendre corps et faire autorité face à des projets patronaux ou politiques

uniquement tournés vers l'accumulation des profits. Ces projets sont la démonstration que la confédéralisation de notre activité, la force de notre réseau CGT peuvent mettre en difficulté les logiques libérales car nous leur mettons sous les yeux, et face au jugement des salariés et de la population, que des alternatives au capitalisme sont possibles.

Fabrice DAVID
Secrétaire Général UD 44

ÉVOLUTION DES STRUCTURES



Peux-tu donner quelques éléments de réflexion suite à la 1ère résolution du dernier Congrès Confédéral concernant l'évolution des structures ?

L'objectif affiché de cette résolution, c'est de mieux faire travailler les structures de la CGT ensemble en donnant une dimension nouvelle pour les Comités Régionaux, en réfléchissant à leurs évolutions statutaires. Aujourd'hui, de nombreux enjeux ont été transférés contre notre volonté au niveau régional comme la formation professionnelle, le transport, l'éducation et bien d'autres encore. Evoquer cette évolution statutaire ne sous-entend surtout pas d'affaiblir les Unions Départementales, les Unions Locales et encore moins les syndicats. Ces derniers restent la pièce angulaire de la Confédération. Les Comités Régionaux doivent rester des outils de notre organisation, mais ils ne doivent pas rester en l'état si nous voulons être une force de proposition sur tous les sujets qui concernent les salarié-e-s. Surtout, les Comités Régionaux sont les lieux indispensables pour favoriser le travail croisé profession/territoire, soit en langage syndical Fédérations et Unions Départementales. Aujourd'hui, nous souffrons encore trop de ce manque d'implication des Fédérations sur les territoires.

Cette 1ère résolution doit permettre d'y répondre. D'ailleurs, elle ne se cantonne pas uniquement sur ce point statutaire. La résolution poursuit sur plus de moyens pour les Unions Départementales et Unions Locales.

Quelles sont les orientations de travail pour aller vers le 52ème congrès ?

Rapidement, le collectif confédéral « Structures territoriales » s'est mis au travail. Il s'est appuyé sur un historique de plus de 20 ans de réflexions et décisions prises lors de congrès de la CGT. Le 49ème congrès avait permis de franchir un cap sur l'évolution de nos structures n'incluant pas les Comités Régionaux. Pour autant, celles-ci ont rencontré toutes les difficultés de mise en œuvre.

Aujourd'hui, nous n'avons plus le temps d'attendre. Les débats avec les organisations du CCN lors de la tenue des réunions statutaires et, plus particulièrement des 7 réunions décentralisées en province ont permis de prendre la mesure de ce qu'il nous faut bouger dans la CGT.

C'est pourquoi, le CCN des 14 et 15 novembre 2017 a acté 5 propositions pour aller au 52ème congrès :

- Organiser des Conférences Territoriales des Unions Locales avant le 52ème congrès ainsi qu'une Conférence Nationale après le 52ème congrès.
- Définir la place des Fédérations dans l'espace territorial.
- Identifier le rôle des Comités Régionaux et l'harmoniser.
- Entériner que le périmètre des Comités Régionaux coïncidera avec les nouvelles régions administratives : un seul Comité Régional par régions regroupées avec maintien d'antennes.
- Acter au 52ème Congrès Confédéral une annexe aux statuts confédéraux.

Comment faire évoluer notre Comité Régional pour répondre aux enjeux posés en Pays de la Loire ?

L'évolution du Comité Régional CGT Pays de la Loire s'inscrit pleinement dans les orientations du 51ème Congrès Confédéral, tout comme les 5 décisions prises lors du CCN de novembre dernier complètent parfaitement le plan de travail à mettre en place à l'exception du nouveau périmètre administratif régional qui ne concerne pas notre région.

Tant la 1ère résolution du 51ème congrès que les débats du CCN permettent de mieux identifier les Comités Régionaux avec plus de lien avec les Unions Départementales, mais surtout le rôle important des Unions Locales et syndicats de s'emparer du fait régional.

Le chemin parcouru depuis le 51ème congrès sur l'obligation d'être une CGT forte et de proximité n'exclut pas d'être plus près de toutes les structures de la CGT, notamment les Comités Régionaux. L'évolution du Comité Régional CGT Pays de la Loire n'est possible qu'à la seule condition de mettre en place et faire vivre les décisions du congrès et du CCN. Nous avons toutes les cartes en mains pour réussir.

Le travail engagé autour du SRADDET est un exemple de ce qui pourrait être réalisé, professions et territoires ensemble.

Pascal BOUVIER
Secrétaire Général de l'UD 49



C'EST QUOI LE SRADDET ?



C'est le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires élaboré par le Conseil Régional. Ce schéma va donner une vision globale de l'action régionale. (Il sera adopté au plus tard en juillet 2019).

A ce titre, il est important car il fixe des objectifs à moyen et long termes qui concernent 11 thématiques :

- 1/ Équilibre et égalité des territoires.
- 2/ Implantation des infrastructures d'intérêt régional.
- 3/ Désenclavement des territoires ruraux.
- 4/ Habitat.
- 5/ Gestion économe de l'espace.
- 6/ Intermodalités et développement des transports.
- 7/ Maîtrise et valorisation de l'énergie.
- 8/ Lutte contre le changement climatique.
- 9/ Pollution de l'air.
- 10/ Protection et restauration de la biodiversité.
- 11/ Prévention et gestion des déchets.

Toutes ces thématiques regroupent les compétences du Conseil Régional.

Vous constaterez que les enjeux sont cruciaux pour l'avenir de la population et de la région des Pays de la Loire.

Des concertations sont prévues avec les collectivités locales, le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), des Chambres Consulaires, de l'Etat... mais pas avec les représentants des salarié-e-s !

Au vu des enjeux, il nous est apparu nécessaire d'avoir une intervention syndicale. C'est pourquoi, la CGT a décidé de se mêler de ce qui regarde la vie des salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, retraité-e-s.

Considérant que l'aménagement équilibré de nos territoires ainsi que la satisfaction des besoins pour les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi et les retraité-e-s sont des défis essentiels pour répondre aux enjeux démocratiques, sociaux, économiques et environnementaux, le Comité Régional CGT des Pays de la Loire a décidé d'élaborer un SRADDET CGT.

Le Comité Régional CGT des Pays de la Loire, avec ses Unions Départementales, a engagé un travail d'analyse des besoins des populations sur 5 territoires ciblés.

Ainsi, en Mayenne, nous avons décidé de cibler la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs en lien avec notre Union Locale de Mayenne.

Nous avons ciblé cette partie de notre territoire car il est le reflet subi d'une désertification de ce secteur géographique en faveur d'une concentration des populations et des activités industrielles, services publics concentrés autour des villes les plus importantes de notre département.

L'enjeu des territoires ruraux est crucial.

Dans un premier temps, nous avons décidé d'élaborer un questionnaire qui doit nous permettre de recueillir des informations, à partir des conditions de travail et de vie sur des thèmes précis comme l'emploi, l'éducation, l'habitat, l'accès aux soins, aux services publics, aux services de proximité, à la culture et aux loisirs...

Ce questionnaire, envoyé à l'ensemble de nos syndiqués de ce territoire ciblé, nous donnera des éléments précieux sur leurs conditions de travail et de vie.

Dans un second temps, nous irons à la rencontre de la population de ce territoire en l'interrogeant sur leurs conditions de vie et de travail, sur leurs attentes.

A partir de ces éléments et d'une analyse effectuée sur les constats démographiques, sociaux, économiques et environnementaux, nous serons en mesure d'élaborer des propositions CGT qui « collent » à la réalité de ce que chaque personne vit au quotidien.

Nous aurons donc notre SRADDET CGT qui servira de référence commune pour l'activité de la CGT en Pays de la Loire.

Isabelle VITRY BROCHARD
Secrétaire Générale de l'UD 53



POUR UN COMITÉ RÉGIONAL AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LA CGT.

Plus de syndiqué-e-s pour plus de progrès social !



La question du renforcement de la CGT fait partie des sujets récurrents de notre activité syndicale. A

tous les niveaux de l'organisation, travailler la syndicalisation doit être au cœur de notre pratique syndicale tant il est un élément constitutif du rapport de forces.

Nous devons oeuvrer tous ensemble pour avoir une CGT présente aux côtés des salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi, quels que soient leur statut, leur catégorie sociale, la taille de leur entreprise.

Renforcer la CGT là où on est présent mais aussi en direction des trop nombreux déserts syndicaux, doit faire partie de nos priorités car c'est une condition essentielle pour mener la bataille des idées, élaborer et mettre en débat nos propositions alternatives et peser sur les choix économiques des dirigeant-e-s politiques et du patronat.

Il nous faut partir du constat que toutes les conquêtes sociales obtenues par nos ainé-e-s ont été le fruit d'âpres batailles et il y a un lien évident entre notre nombre de syndiqué-e-s et notre capacité à mobiliser.

On le voit aujourd'hui où les trop nombreux déserts syndicaux ne nous permettent pas de nous adresser à l'ensemble des salarié-e-s et retraité-e-s.

Rappelons en effet que sur le périmètre de notre région un peu plus de 2 % des salarié-e-s sont syndiqué-e-s et environ 1 % des retraité-e-s.

Ces deux chiffres démontrent le travail que nous avons à mener pour mener un travail de syndicalisation à partir de plans de travail ambitieux mais réalisables.

Dans ces conditions une question se pose : en quoi le Comité Régional peut-il être utile au renforcement de la CGT ?

La Conférence Régionale qui va se tenir du 8 au 10 octobre 2018 doit être l'occasion d'échanger sur ce sujet en fixant notre feuille de route pour les 3 ans à venir.

Fixons-nous l'objectif d'avoir un Comité Régional au service du renforcement de la CGT à partir de quelques axes de travail.

Ne peut-il pas jouer un rôle moteur en termes d'impulsion, de mutualisation des moyens, de coordination des projets de syndicalisation envers les salarié-e-s, la jeunesse, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi et précaires, les Ingénieurs Cadres et Techniciens, mais aussi les salarié-e-s des Très Petites Entreprises ?

Nos Unions Locales ont un rôle important à mener dans ce travail de déploiement et de renforcement dans le sens où elles sont des structures de proximités permettant d'aller à la rencontre des salarié-e-s et des retraité-e-s.

Lors du CCN des 14 et 15 novembre 2017, décision a été prise d'organiser des Conférences Territoriales de nos UL, départementales ou régionales avec l'objectif de faire un état des lieux des moyens syndicaux en territoire et faire en sorte que nos UL s'adressent à tous-te-s les salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi. Pouvons-nous prendre l'engagement que chaque UD organise une Conférence Territoriale des UL d'ici le 52ème Congrès Confédéral, nous projetant ensuite sur une Conférence Territoriale Régionale après la tenue de celui-ci ?

Concernant les salarié-e-s des Très Petites Entreprises, à l'issue du dernier scrutin électoral la CGT est arrivée en tête avec 21,18 % des suffrages. Cela



POUR UN COMITÉ RÉGIONAL AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LA CGT.

nous confère une responsabilité particulière pour s'adresser à eux/elles en travaillant à leur organisation afin qu'il-elle-s soient plus fort-e-s pour porter leurs revendications.

Nous savons que, désormais, les 240.000 salarié-e-s des TPE ont des Instances Représentatives Régionales dans le cadre des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles.

Coordonner une activité régionale en direction de ces salarié-e-s est indispensable si on veut aller à leur rencontre de façon durable, en valorisant l'action des mandaté-e-s CGT dans les CPRI, lieux où doivent être portées leurs revendications sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail mais aussi sur les activités sociales et culturelles.

La mise en place d'un « formulaire en ligne » de connaissance des salarié-e-s rencontré-e-s lors des permanences juridiques et des accompagnements des Conseiller-e-s du salarié est un bon exemple de ce qui peut être construit à l'échelle de la région. Ce recueil d'informations uniformisé au niveau régional doit permettre d'avoir une meilleure connaissance concernant leurs secteurs professionnels, leurs problèmes rencontrés au travail, permettant de construire des cahiers revendicatifs à partir de leur vécu. En travaillant ainsi, ne ferons-nous pas la démonstration de l'utilité du syndicalisme favorisant le renforcement de la CGT ?

La présentation d'un état des lieux réalisé par la Confédération faisant le lien entre notre représentativité syndicale et les déserts syndicaux doit nous permettre de fixer des priorités de déploiement et de renforcement CGT dans le cadre du nouveau cycle électoral 2017/2020. Là aussi, le Comité Régional ne peut-il pas aider à coordonner nos initiatives de renforcement afin de gagner en visibilité, de contribuer à la mutualisation des moyens



et de cibler des grandes entreprises qui rayonnent sur plusieurs départements ? L'appropriation du module Formation « Conquêtes électorales » ne doit-il pas être organisé par le Comité Régional en direction des formateurs UD ?

Travailler le renforcement de la CGT ne s'improvise pas. Trop de militant-e-s n'osent pas poser la question de l'adhésion à la CGT. Trop peu de syndicats mettent en place des plans de travail pour gagner l'adhésion. Dans ces conditions, ne doit-on pas faire du stage « renforcer la CGT, des principes et des actes » une de nos priorités ? Là aussi, le Comité Régional peut jouer un rôle moteur pour proposer ces formations en direction de nos syndicats ?

Enfin, parce que scrutin électoral et renforcement de la CGT vont de pair, coordonner la campagne électorale dans la Fonction Publique en vue du scrutin électoral prévu en décembre 2018 doit aussi faire partie des priorités du Comité Régional car il s'agit d'un enjeu majeur en terme de représentativité électorale.

Avoir un Comité Régional au service du renforcement de la CGT est incontestablement un point d'appui qui doit donner confiance dans notre capacité à organiser les salarié-e-s car, sur ce sujet comme sur d'autres, il n'y a aucune fatalité ; il faut juste faire preuve d'un grand sens de l'organisation et de persévérance et nos efforts du moment feront les résultats de demain.

Didier JOUSSE
Secrétaire Général de l'UD 72



QUALITÉ VIE SYNDICALE

A chaque décision à prendre par le Bureau régional, les questions de qualité de vie syndicale se posent quand on passe à leur mise en œuvre. Quels sont les axes de travail prioritaires pour le Comité Régional sur les questions de qualité de vie syndicale ?



Prendre une décision, même si cela nous engage souvent à déployer des efforts importants pour convaincre nos organisations de l'intérêt de se réunir pour débattre et décider, n'est pas des plus ardues au sein de notre organisation syndicale.

Le 27 mars dernier s'est déroulée une des cinq journées d'étude préparatoire à la Conférence Régionale. Le thème débattu était « la santé au travail ». Le Bureau Régional a réuni 74 camarades issu-e-s de différents secteurs professionnels et des cinq départements composant la région des Pays de la Loire. Le sujet intéresse, donc il mobilise les syndiqué-e-s de la CGT.

Donner la possibilité aux camarades de la CGT de débattre, de mieux cerner l'intérêt de l'interprofessionnalisation de notre activité syndicale, de maîtriser davantage les revendications et les argumentations déployées par la CGT est un vrai plus pour notre militantisme. C'est un gage pour gagner l'ensemble des syndiqué-e-s de la CGT et, au final, les salarié-e-s, les sans emploi, les jeunes et les retraité-e-s, sur le fait qu'il existe des alternatives à l'austérité et à la casse de nos acquis sociaux.



Pour autant, ces moments d'échanges essentiels pour la démocratie au sein de notre organisation syndicale se heurte à notre capacité de passer du constat à la prise de décision et de la prise de décision à la mise en œuvre. Ces manquements qui pèsent sur notre qualité de vie syndicale ne sont pas propres au Comité Régional CGT des Pays de la Loire ou aux Unions Départementales, Unions Locales et syndicats qui le composent. Ils sont subis par l'ensemble des organisations de la CGT, en témoignent les nombreuses interventions sur le sujet lors de Comités Confédéraux Nationaux. Décider tout en sachant que la ou les décisions acté-e-s dépendent de l'assentiment

des organisations de la CGT, à savoir les UD, les Unions Locales, les syndicats etc., n'est plus concevable. Cela nous oblige à redéfinir notre fonctionnement. Prises par les camarades qui composent le Bureau Régional, en l'occurrence le Secrétariat Régional et les Secrétaires Généraux-ales d'UD, leurs mises en œuvre ne peuvent reposer, par exemple, que sur le seul représentant de l'UD. Cette responsabilité doit être partagée car elle nuit à l'efficacité des actions validées par le Bureau Régional. Cette inertie qui peut paralyser notre activité peut aussi concourir à un repli des organisations sur elles mêmes. Quoi de plus normal !

Face à l'empilement des responsabilités qui émanent des actions militantes décidées par le Comité Régional, l'UD, la Confédération (parfois elles se juxtaposent) ou qui peuvent être fonction des sollicitations des syndicats, des Unions Locales ou des salarié-e-s non organisé-e-s, la difficulté à impliquer une bonne partie de notre corps militant nous oblige à effectuer des choix ; choix qui s'effectuent souvent au détriment du fonctionnement du Comité Régional.

A moins de se nommer « GARCIMORE, MANDRAKE ou D. COPPERFIELD » et de maîtriser des pouvoirs fantastiques pour se démultiplier et assumer tout ce qui est acté, comment pourrait-il en être autrement ?

Quels pourraient être alors les axes prioritaires pour le Comité Régional sur les questions de qualité de vie syndicale ?

Le dialogue, le partage, la mutualisation de nos moyens et de nos idées pourrait être le fil conducteur de l'amélioration de la qualité de notre vie syndicale.

Notre démarche consiste à élever notre capacité militante en analysant nos difficultés pour mieux les dépasser. Convaincre sans culpabiliser, voilà tous le sens de notre démarche pour que du syndicat à l'UL, en passant par l'UD et le Comité Régional, chaque structure de la CGT puisse assumer le rôle qui lui est dévolu.

QUALITÉ VIE SYNDICALE

Ainsi :

➔ Il semble nécessaire dans un souci de partage de l'information et des décisions prises par le Bureau Régional d'impliquer davantage les Commissions Exécutives d'Unions Départementales. Cela pourrait se concevoir en organisant nombre de Bureaux Régionaux en présence des camarades élu-e-s au sein des Bureaux ou Secrétariats d'UD. Cette dynamique du partage des décisions pourraient avoir un effet bénéfique sur leurs mises en œuvre au sein des Commissions Exécutives des UD.



➔ Les Fédérations doivent s'impliquer dans la vie du Comité Régional. Comment y parvenir ? Là demeure la question. A force de conviction de notre part et de volonté de leur part et cela dans l'intérêt de la CGT et des salarié-e-s, nous y parviendrons assurément.

➔ Les animateur-trice-s des collectifs régionaux pourraient, à tour de rôle, une fois par an, intervenir au sein des Commissions Exécutives d'UD. Cette démarche permettrait d'ancrer davantage l'activité du Comité Régional dans les prises de décisions des Commissions Exécutives d'UD.

➔ En sus des réunions du Bureau Régional, sur un rythme qui reste à définir, deux fois tous les trimestres (?), une réunion en présence du/de la Secrétaire Général-e du Comité Régional, des Secrétaires Généraux-ales et des Secrétaires à la Vie syndicale des UD permettrait, sous une forme moins officielle, de débattre à tout rompre de notre activité, de partager nos expériences et nos savoirs ainsi que nos difficultés. Ces échanges contribueraient à améliorer le fonctionnement du Secrétariat, du Bureau Régional et établiraient des liens plus aboutis entre le Comité Régional et les Unions Départementales.

➔ Des journées d'étude, d'échanges, de réflexion, à un rythme à définir, deux ou trois par an par exemple, sur la CGT et notre conception de la société, du

partage des richesses, des 32 heures, de la protection sociale, des retraites, des services publics, de l'industrie, de la qualité de l'emploi, de notre démarche travail, mais aussi sur des thèmes tels que la syndicalisation, notre conception de la qualité de vie syndicale, le rôle du Comité Régional, des UL, des UD, nos repères revendicatifs, pourraient contribuer à ce que nous prenions des décisions et cela de manière collégiale. Un exemple : une campagne de syndicalisation en direction notamment des salarié-e-s de l'agro-alimentaire ne serait-elle pas judicieuse ?

➔ Ce travail en commun, Fédération, Comité Régional, UD, UL, syndicats de ce secteur professionnel, contribuerait à mettre en marche la CGT et ses organisations et à nous renforcer dans un secteur fortement implanté en région des Pays de la Loire. Il serait de nature à rappeler le rôle et l'intérêt de chacune de nos organisations. Mutualiser nos moyens, militer collectivement, ces démarches ne visent pas à rogner sur les prérogatives de chacune de nos organisations mais à valoriser notre démarche revendicative faite de progrès social.

Le Comité Régional peut être encore plus qu'il ne l'est le lieu où les décisions sont travaillées et élaborées en commun. Débattre, penser, décider et agir ensemble plutôt que chacun-e dans son coin sont assurément des pistes de réflexion sur laquelle nous devons davantage nous pencher dans l'intérêt des salarié-e-s, des sans emploi, des jeunes, des retraité-e-s et de la CGT.

Nicolas ROUGER
Secrétaire Général de l'UD CGT 85

